

Edito



Edito

Le Comité de rédaction

A une époque de crise du lien social, la psychiatrie publique de secteur aborde un tournant de son histoire : elle est massivement interpellée par les acteurs et les institutions du champ social et, plus largement, par la société civile, pour offrir davantage d'expertise et de présence. Dès 1995, de nombreux textes et rapports émanent des instances de l'état : rapport Strohl-Lazarus intitulé "Une souffrance qu'on ne peut plus cacher" (DIV-DIRMI1 1995), rapport "psychiatrie et grande exclusion" (Secrétariat d'Etat à l'Action Humanitaire et d'Urgence, 1996), rapport Joly (conseil économique et social, 1997), et, bien entendu, loi contre les exclusions et PRAPS2(juillet 1998). Cette liste n'est pas exhaustive. Ce nouveau bulletin est lui-même soutenu par la Direction de l'Action Sociale.

Les praticiens du secteur de psychiatrie pourraient, en réaction, se sentir pris dans une tourmente, où l'on attendrait d'eux une extension de leur mission et de leurs compétences, tandis que la légitimité et la pertinence de la pratique seraient ouvertement et concrètement contestées.

Il serait pourtant dommage de se sentir seulement persécuté, de parler trop vite de double lien, de faire le canard sur les plumes duquel glisse toute nouvelle demande, ou encore de se réfugier dans la forteresse assiégée de la "spécificité" psychiatrique, bien décidé à tenir jusqu'à la mort... laquelle n'est pas exclue comme pour toute institution vivante.

Ceux pour qui la politique de secteur psychiatrique continue de signifier une identité professionnelle forte et un devoir citoyen peuvent saisir cette opportunité historique pour redéfinir les missions du secteur, son insertion dans la santé de la cité, pour en préciser autant les principes que les pratiques partenariales.

Les membres du comité de rédaction de Rhizome, engagés à des titres divers sur le terrain de la santé mentale et de la précarité sociale, souhaitent développer un débat sur les pratiques du secteur en matière de santé mentale, où la psychiatrie a une place importante mais heureusement non exclusive.

Ils ont construit ce premier numéro sur l'interpellation de la psychiatrie par le social, acceptant ainsi d'être interrompus par une parole qui dérange. Les numéros ultérieurs, à un rythme trimestriel, proposeront, à partir d'un thème, un appel à débattre, à échanger sur la clinique et les pratiques. Ils développeront les savoirs et les questionnements, en les envisageant par rapport aux différents contextes institutionnels où ils se situent.

Une telle position s'appuie sur une éthique du sujet conjugquée avec une vision politique de la souffrance : il ne peut en effet y avoir apparition du sujet que s'il est reconnu comme tel sur l'une des différentes scènes du social.

Edito



ORSPERE SAMDARRA

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95
BD PINEL 69678 BRON CEDEX